

Ainsi, nos travaux dans les domaines du génie et de la recherche constituent, en fait, une partie de l'analyse de rentabilité et ces travaux s'effectuent en quelque sorte en permanence au ministère.

Pour clarifier une autre question à ce sujet qui intéresse en particulier ce secteur, je dirai qu'il y a des marées et que des navires ayant un tirant d'eau allant jusqu'à 45 pieds peuvent maintenant se rendre à Québec s'il y a des installations pour les recevoir et s'il y a du cargo qui les attend.

Le sénateur Bourget: Oui, je crois que le Canadien Pacifique étudie la question et qu'il projette des installations de manutention des conteneurs près de Québec.

Je crois également que le Conseil national de recherches a commencé, il y a quelques années, la fabrication d'une maquette, pour étudier la praticabilité du projet. J'ignore ce qui en est de l'économie, mais en ce qui a trait aux questions techniques, le Conseil national de recherches a fabriqué une maquette et il travaille à la perfectionner depuis quelques années. La région de Québec s'attend à ce que cette étude produise des résultats tangibles, vu que, vous le savez, il y a de plus gros navires qui se rendent à Québec.

Le président: Êtes-vous au courant de ces études?

M. Ripley: Oui, monsieur le président; j'ai fait mention du Conseil national de recherches dans mon bref exposé et, effectivement, il y a plusieurs choses dans notre exposé qui touchent le même sujet.

L'étude de la maquette dont vous avez parlé est un projet du ministère des Transports et le Conseil national de recherches a été invité à s'occuper de sa partie scientifique. Nous fournissons les fonds sous forme de crédits du ministère des Transports.

Cette maquette est maintenant en bonne voie de réalisation. C'est une grande maquette, je vous assure. Elle représente une partie du fleuve, de Montréal à Pointe-au-Père. Elle est fondée sur les marées; elle est fort complexe et j'espère que vous obtiendrez les réponses que vous cherchez lorsqu'elle sera terminée.

J'ajouterai comme commentaire général à cette étude du Conseil national de recherches, monsieur le président, que, lorsque nous avons entrepris cette étude, nous avions deux objectifs: résoudre les pro-

blèmes de transports auxquels le ministère s'intéressait et constituer un milieu favorable au développement d'une expertise en hydraulique marine reliée au problème extra-marin, et je suis heureux que nous ayons déjà atteint le second objectif, parce que, si quelqu'un veut examiner le travail qui se fait à propos de cette maquette, il sera convaincu que cela devient une source excellente de spécialistes dans le domaine de l'hydraulique côtière extra-marine.

Le sénateur Bourget: Votre ministère a-t-il l'intention de commencer le dragage ou d'exécuter des travaux dans le chenal sud puisque, comme vous le savez, le chenal nord n'est pas trop sûr et qu'il y est arrivé de nombreux accidents. En fait, j'en ai eu l'expérience, lorsque notre bateau a coulé.

Je me demande donc si le ministère a l'intention, à la suite de vos recherches, de faire draguer le chenal ou d'y exécuter des travaux pour permettre aux navires d'y passer.

M. Ripley: Je peux vous dire, monsieur le président, que cela fait partie de l'étude.

Le président: Nous nous acheminons vers des questions de politiques.

Le sénateur Cameron: Oui, je m'en rends compte. Seulement une qui y a trait: d'après vos projets de recherche vous mentionnez les études de praticabilité de la voie maritime Champlain; à quel stade cette étude est-elle rendue?

M. Ripley: Cette étude vient d'être achevée. C'est une étude entreprise par la Commission mixte internationale; le ministère des Transports y a participé, vu qu'elle était internationale.

L'étude est donc terminée et je crois que la Commission a fait son rapport. L'étude visait l'évaluation des diverses améliorations que l'on pourrait apporter à la voie maritime pour les gros navires et je crois qu'on a tiré la conclusion que les avantages ne correspondaient pas au coût. Il s'ensuit qu'on n'a pas proposé de grands travaux pour améliorer la navigation.

Je crois que le ministère poursuit aussi une étude ayant trait à l'amélioration de la voie maritime du point de vue récréatif. Cette question n'a pas été complètement tranchée, mais il y aura sans doute un rapport là-dessus en temps opportun.

Le sénateur Cameron: Eh bien! Vous m'avez donné la réponse que je voulais expliciter, à savoir qu'il n'y aura pas d'innovation dans ce secteur pendant longtemps encore, sinon jamais.